

NIEUL-SUR-MER

la ville qui nous rassemble



Page **2**

Un comité, des fêtes

Le comité des fêtes de Nieul-sur-Mer
célèbre cette année son demi-siècle

N°17
SEPTEMBRE
2010



Septembre : le mois des rentrées... et des inquiétudes



Chères Nieulaises, Chers Nieulais,

La rentrée scolaire après deux mois de vacances pour nos chérubins. Le dossier de cette édition du magazine est logiquement consacré aux activités du service municipal de l'enfance et de la jeunesse.

La rentrée associative, l'occasion de mettre, une fois de plus, en valeur la qualité et la diversité du monde associatif nieulais qui n'existe que par le dévouement remarquable des bénévoles et le soutien indéfectible de la municipalité. Parmi les nombreuses associations, le Comité des Fêtes est particulièrement mis à l'honneur dans cette édition, l'année 2010 étant le cinquantenaire de son existence.

La rentrée économique et sociale après la « trêve estivale ». Une rentrée qui ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. Sans vouloir entrer dans une polémique politicienne, je constate simplement que l'État, soucieux d'assainir ses finances, pratique des « tours de vis » dont les conséquences vont se faire ressentir à tous les niveaux avec des effets plus importants pour les moins aisés.

La commune ne sera pas épargnée par ces mesures de « rigueur » budgétaire. En annonçant le gel des dotations de l'État aux collectivités territoriales pour les trois années à venir, et en préconisant aux maires d'appliquer le principe de suppression d'un emploi sur deux lors des départs en retraite, c'est tout l'ensemble des services municipaux qui se trouve fragilisé.

Nous risquons d'être confrontés à un choix qui ne manquera pas de faire débat : réduire les services offerts à la population ou augmenter les impôts locaux, aucune de ces alternatives n'étant satisfaisante.

La réflexion est d'ores et déjà engagée dans le cadre de la préparation du budget de l'année 2011.

*Je vous souhaite à toutes et
à tous une très belle rentrée*

Alexandre LAMBERT

Maire de Nieul-sur-Mer

Histoire locale

Un comité,

Le comité des fêtes de Nieul-sur-Mer célèbre cette année son demi-siècle. Cinquante ans de manifestations, d'animations, de festivités et de bonne humeur par et pour les Nieulais. Zoom sur une association pas comme les autres.

1960. La commune compte 1 550 habitants. Alors que seul le secteur de Lauzières possède, depuis plusieurs années déjà, un comité de quartier, un petit groupe de Nieulais convie, le 13 juillet, les habitants de la commune à une assemblée générale qui fonde le tout nouveau « Comité des fêtes de la commune de Nieul-sur-Mer ». L'association se donne alors pour but « d'organiser des manifestations artistiques, touristiques et d'éducation populaire, de contribuer en même temps à la prospérité de la commune, de venir en aide aux malheureux par l'organisation et le développement des manifestations charitables, enfin de patronner certaines fêtes et de coordonner celles organisées par d'autres groupements ».

Vaste programme ! Et pour y apporter quelque soutien financier, le conseil municipal lui attribue, le 20 août, une subvention.

Depuis l'année dernière, Alexandre Péron est le 5ème président du comité des fêtes. C'est à travers son regard neuf que l'on peut découvrir une association qui s'appuie aujourd'hui sur ces 50 ans d'existence comme sur autant d'expériences humaines riches et dynamisantes.

La mairie de Nieul-sur-Mer (NSM): Le comité des fêtes souffle ses 50 bougies cette année.. Comment définissez-vous l'association aujourd'hui ?

Alexandre Péron (A.P): Le Comité des fêtes est maintenant une association recentrée sur le « festif » d'une part pour maintenir les traditions locales ouvertes à tous et gratuites et auxquelles la population tient comme la galette sous flamme, le troc de plantes ou le bal en plein air et d'autre part pour coordonner des nouveaux projets d'animation sur la commune.

NSM : Pour le comité des fêtes en général et pour vous en particulier, qu'est ce qui a le plus changé en 50 ans ?

A.P : En 1960, comme dans toutes les petites communes, la Municipalité se reposait sur les bénévoles pour l'animation. Le Comité des fêtes, les fanfares, le club de foot...les bénévoles faisaient « bouger » la commune, il y avait rarement d'autres moyens. Dès que la population a augmenté, les services municipaux se sont structurés, organisés, et ont continué ces actions de façon plus « professionnelle » avec un souci accru des normes de sécurité. Le Comité des fêtes a pour sa part encouragé de nouvelles initiatives associatives avec des objectifs plus modestes basés sur la culture, le sport, les loisirs. Il a, surtout au cours de ces années, multiplié et diversifié les animations autour des « grands classiques »



des fêtes



Composition du Bureau : de gauche à droite : Michel Filet, secrétaire adjoint - Bernard Lemone, vice-président - Alexandre Péron, président - Marcel Lamirault, vice-président - Pierre Ouvry, trésorier - Maryvonne Guilot, secrétaire et Alain Babeau, trésorier adjoint.

NSM : On peut donc dire que votre mission a évolué depuis les années 60.

A.P : Bien sûr et heureusement. Reproduire à l'infini les programmes de 1960 serait sclérosant pour les bénévoles et peu adapté au renouvellement des générations. Tout en souhaitant maintenir un ou deux événements « traditionnels » pour la vie locale, il nous faut chercher d'autres contenus de fêtes pour intéresser tous les publics. Tenter, essayer, prendre une part de risque.... Même lorsqu'on s'entend dire que « ça ne marchera pas à Nieuil » ! Et puis nous souhaitons continuer de développer le partenariat avec l'administration communale et les associations qui en font la demande.

NSM : Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez aujourd'hui ?

A.P : Le renouvellement des équipes de bénévoles est une tâche difficile. Et puis les réglementations destinées à éviter tout risque d'accident, tout contentieux, tout problème... elles sont de plus en plus lourdes et contraignantes. La gestion d'une association prestataire de services requiert aujourd'hui des compétences presque professionnelles.

NSM : Toujours motivés tout de même ?

A.P : Oh que oui !! Quand un nombreux public se déplace lors d'une manifestation et que la joie se lit sur les visages, c'est pour nous le meilleur moteur de motivation. En cinquante ans, le Comité des fêtes a réalisé environ 500 manifestations : ça en fait des moments de joie et des motivations !

NSM : Combien de personnes œuvrent aujourd'hui au sein de l'association ?

A.P : Il y a une trentaine de membres actifs de 12 à 80 ans. Les plus jeunes sont les enfants des adhérents, neveux ou nièces et même des petits-enfants ! Ils sont devenus « comédiens » pour un goûter des Anciens ou bien « serveurs » aux soirées cabaret. En tout cas ils donnent un sérieux coup de main lors des montages et démontages des stands. Et puis ils apportent des idées nouvelles.

NSM : Je suppose qu'à l'occasion de votre jubilé vous avez prévu une manifestation particulière ?

A.P : Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 novembre à 20h00 à l'espace Michel Crépeau pour une grande soirée « inhabituelle ». On compte sur vous !



En juillet 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution, les membres du Comité s'étaient parés de costumes « sans-culotte ». Le même jour, un cracheur de feu avait été recruté pour brûler la Bastille. Malheureusement à l'heure dite, l'artiste était bien trop « fatigué » pour remplir sa tâche !

- 2** **Éditorial**
- 3** **Histoire locale**
Un comité, des fêtes
- 4** **Cadre de vie**
Bougeons autrement avec le Plan de Déplacements Urbains
- 5** **Entre nous**
Après le passage de Xynthia, l'heure est à la reconstruction
- 6-7** **Dossier**
Les enfants d'abord
- 8** **Environnement**
Une association pour le marais Gâtineau
- 9** **Culture**
La bibliothèque
- 10** **Infos pratiques**
- 11** **Vie associative**
Nos associations se « sportent » bien !
- 12** **Sortir à Nieuil**



Mairie de Nieuil-sur-Mer
Service Communication
BP 13 - 17137 Nieuil-sur-Mer
Tél. 05 46 37 40 10
mairie@nieuil-sur-mer.fr
www.nieuil-sur-mer.fr

Directeur de la publication : **Henri Lambert**

Rédactrice en chef et secrétaire de rédaction : **Nancy Henry**

Maquette : **RC2C**

Photo de couverture : **J+M**

Photos : **Service Communication**

Impression : **Imprimerie Rochelaise**

Imprimé sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Tirage 2 650 exemplaires

Dépôt 3^e trimestre 2010

Présents sur la photo :
au sol : Alexia Doucet et Léo Péron
debout de gauche à droite :
Martine Doucet, Alexandre Péron, Pauline Piro, Michel Nobletz, Renée Filet et Franck Piro



Bougeons autrement avec le Plan de Déplacements Urbains

Seconde génération !

Une agglomération fluide, accessible par tous, une agglomération où l'on respire... c'est ce dont tout le monde rêve !

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) organise les circulations sur le territoire en tendant vers cet idéal. Le PDU première génération (2000-2010) a permis de mettre à disposition des habitants de l'agglomération rochelaise une panoplie de modes de transports alternatifs à l'automobile parmi les plus variés et les plus complets : réseau de bus bien sûr mais aussi vélos en libre-service, bateaux, train, voiture en temps partagé, co-voiturage, parcs-relais.... Ce premier PDU a également permis d'apprendre le partage de l'espace entre routes, pistes cyclables et voies semi-piétonnes.

La seconde génération du PDU (2010-2020) a pour objectif de convaincre chacun de changer ses comportements tout en amplifiant cette

politique de la mobilité à la fois dans l'intérêt de l'environnement mais également dans notre propre intérêt en favorisant des déplacements doux, des transports attractifs et une mobilité améliorée pour tous.

L'un des enjeux du PDU 2 sera de convaincre et d'aider davantage de personnes à moins dépendre de leur voiture et à privilégier les modes de déplacements alternatifs pour aller « au travail autrement », « à l'école autrement », « au Stade autrement ».....

La Mairie de Nieul-sur-Mer et la Communauté d'agglomération de La Rochelle ont le plaisir de vous convier à :

une réunion publique d'information, suivie d'un temps d'échange le lundi 8 novembre à 20h30 à l'espace Michel Crépeau

Plan local d'urbanisme : Vers un aménagement « PLU » cohérent du territoire.

Avis de réunion publique

Le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été arrêté par le conseil communautaire du 8 juillet 2010 après plus d'une année d'étude.

Tout au long de cette étude, la Municipalité a organisé des réunions publiques, à chaque étape de la révision, afin de concerter et d'informer la population.

Aujourd'hui, la démarche arrive à son terme. Avant de soumettre le projet à enquête publique, **une dernière réunion se tiendra le mercredi 13 octobre 2010 à 20h30, salle du Phare de Cordouan à l'Espace Michel Crépeau.**

Le projet de révision du POS en PLU sera ensuite soumis à enquête publique à partir du 6 décembre 2010 pour une durée d'un mois.

Cet été les écoles ont fait peau neuve

Pendant que les enfants goûtaient aux joies des vacances, leurs écoles en ont profité pour s'offrir une seconde jeunesse. Chaque été est en effet l'occasion pour la commune de poursuivre son programme de rénovation et d'entretien de son patrimoine scolaire. Parce qu'offrir aux jeunes Nieulais de meilleures infrastructures c'est assurer un confort de travail et les aider à réussir leur année scolaire.

Passage en revue de ces travaux d'été

Ecole Françoise DOLTO :

Réfection de la façade
Peinture d'une classe
Travaux de plomberie pour le chauffage

Ecole Gabriel CHOBELET :

Peinture d'une classe et d'un bureau
Remplacement des menuiseries extérieures pour garantir une parfaite isolation thermique.

Ecole du Fief Arnaud :

Peinture d'une classe

Les travaux neufs et d'entretien d'ici à la fin de l'année

Des travaux de voirie vont être réalisés entre les mois de septembre et novembre. Ils concernent notamment la reconstruction de la chaussée et la mise en conformité des trottoirs de la rue du Champ Pinson (entre la rue du Val Hureau et le cimetière).

Les travaux de réfection de trottoir de la rue des Coteaux vont également être poursuivis. Intégrés dans un programme étalé sur trois ans, il restera une dernière phase à réaliser en 2011.

Les bâtiments ne seront pas en reste. Les travaux d'aménagement de bureaux pour le centre communal d'action sociale et la direction des services techniques et de l'urbanisme, commencés début juin devraient s'achever avant la fin de l'année et permettre d'accueillir le public dès cet hiver.

Le parc municipal se dotera avant l'automne d'un sanitaire public automatique. Cet équipement s'inscrit dans le cadre du programme pluriannuel de travaux pour la revalorisation du parc municipal Gabriel Chobelet (voir magazine n°11 de mars 2009).

Une procédure de consultation vient d'être lancée



pour permettre la réalisation, également avant cet hiver, de travaux de réfection de la toiture de la chapelle de Lauzières et de son clocher ainsi que la réfection de la toiture et la réparation ponctuelle des façades de la mairie.



Six mois après le passage dévastateur de la tempête Xynthia, l'heure est à la reconstruction

Les élus municipaux n'ont eu de cesse de rester en contact avec le terrain afin de privilégier l'écoute et les réponses de proximité aux différentes difficultés rencontrées par les sinistrés. Ainsi ont-ils pu, lorsque de besoin, orienter les personnes en difficulté vers le centre communal d'action sociale qui a constitué notamment des dossiers de fonds d'aide au relogement d'urgence (FARU) permettant aux sinistrés de disposer d'aides financières pour se reloger.

De son côté, le Conseil général a mis en place deux missions :

➤ La mission d'appui aux personnes sinistrées qui a pour but de les accompagner dans la gestion de dossiers souvent complexes, et très spécifiques, d'ordre juridique ou administratif concernant les problèmes d'assurance, de banque, de logement...

➤ La mission littoral qui coordonne les compétences relatives au littoral charentais-maritime, afin d'étudier et de proposer une stratégie globale, qui ne se limite pas aux problèmes de protection, mais qui intègre les évolutions probables (trait de côte, niveau des océans), le rôle des marais...

Le Département prend ainsi une part très active à la mise en œuvre du « plan digues » national.

La mission littoral est ainsi une structure de dialogue, d'expertise contradictoire dans laquelle seront mobilisés également d'autres partenaires tels que l'UNIMA (Union des marais) ou encore l'Institut du littoral et de l'environnement (Université de La Rochelle).

Des seniors aux anges !



Comme chaque année, le centre communal d'action sociale propose aux Anciens de la commune une sortie sur un site de qualité. Cette année, il leur a proposé, les 3 et 16 juin, une journée au cabaret « l'Ange Bleu » situé près de Bordeaux à Saint-André de Cubzac.

Près de 130 personnes ont assisté, sur ces deux jours, à un déjeuner spectacle de la revue « Chimères », spectacle de music-hall aux portes de l'imaginaire où se mêlent magie, paillettes et jolis anges...

Une structure utile aux hommes et à la nature

Le CART de l'Aubréçay, vous connaissez ? c'est un lieu situé à la sortie de la commune au niveau de l'Aubréçay, où l'on peut acheter des produits maraichers biologiques.

La structure vient de changer de nom pour s'appeler désormais l'ESAT de Transition GAIA 17. L'ESAT accueille des personnes ayant des troubles psychiques et/ou une déficience intellectuelle légère et orientées par la Maison départementale pour les personnes handicapées. Pour quoi « Transition » ? parce que le projet de l'ESAT consiste à accompagner ces personnes vers une autonomie et vers une insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail. L'ESAT de Transition GAIA 17 réalise un atelier de maraîchage biologique et vous propose une vente sur place de fruits et de légumes tous les jeudis de 13h30 à 17h30. Et comme c'est bon pour les Hommes et bon pour la Nature, n'hésitez pas.

Rens. 06 01 18 56 55

Révisions des listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est indispensable pour pouvoir voter. Cette démarche n'étant pas automatiquement réalisée par l'administration, il vous appartient de la mener personnellement. Les jeunes français(e)s qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2011 doivent également prendre contact avec la mairie avant le 31 décembre.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2010 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois les personnes qui ne peuvent se présenter en mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet qu'elles peuvent (faire) retirer en mairie et déposer par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2010 permettront de voter à compter du 1er mars 2011.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Rens. 05 46 37 40 10

Le mot de l'opposition

La rentrée ?

relever les manches (ou les rabaisser selon le temps !!!!).

Beaucoup de travail nous attend, et nous serons, nous les conseillers de l'opposition, « sur le pont » pour défendre les intérêts du tiers des votants nieulais , qui nous ont fait confiance , bien que nous représentions qu'un sixième du Conseil municipal.

Alors que le monde est en ébullition, notre bonne ville de Nieul-sur-mer, semble être un petit coin de paradis !!!! Nous disons bien, « semble » car en y regardant mieux, nous constatons beaucoup de choses à améliorer, et nous allons nous y atteler, dans la mesure de moyens !!!

Voilà, donc remettez vos maisons en « marche », préparez la rentrée de vos enfants , car c'est pour leur avenir que nous travaillons tous.

Bon courage à tous et comptez sur nous !!!

Les élus de l'opposition.

- Florence Taveau
- Philippe Durieux
- Valérie Vaquette
- Gaston Bérिताult

Le service public avant tout !

Fonctionnaire territorial, c'est un statut, ce n'est pas une profession. Animateur, agent des espaces verts, comptable, gestionnaire, agent de restauration... Voilà quelques-uns des métiers qu'exercent les agents de la commune.

Le point commun entre chacun d'entre eux : le service public et l'usager.

Et pourtant ces métiers, tout comme les femmes et les hommes qui les exercent, sont peu ou mal connus. Une campagne de communication à partir d'affiches et surtout de plaquettes-métier va se mettre en place progressivement sur la commune afin de vous permettre de découvrir le métier de chaque agent, au travers de son regard.

Vous retrouverez les premières plaquettes consacrées au métier de l'animation de loisirs à l'accueil de loisirs ainsi qu'en mairie.





Les enfants d'abord

Rentrée scolaire 2010 : bienvenue au nouveau directeur !

La rentrée scolaire s'est effectuée dans de bonnes conditions et sans incident, malgré la fermeture regrettée d'une classe à l'école primaire du Fief Arnaud. Damien LOPES a été nommé au poste de directeur de l'école maternelle Françoise Dolto. Il n'est toutefois pas inconnu des enfants et des parents puisqu'il enseignait dans le même établissement l'année passée.



Tous pour l'été, l'été pour tous !

Cette année encore la commune a déployé beaucoup d'énergie, d'imagination, de moyens humains et techniques pour permettre aux enfants et aux jeunes de profiter pleinement des vacances. La large participation et la joie vécue par les enfants justifient plus que jamais l'existence de ces moments conviviaux où le seul mot d'ordre est : s'amuser. Au menu de ces journées baignées de soleil : musée d'histoires naturelles, cinéma, piscine, mini-camps, parc de Pierre Brune, château des énigmes, sorties vélos...



Minicamp de Marans: la «tente des filles»



En juillet, les enfants ont pu suivre un stage de boxe à La Rochelle

Figurant parmi les priorités du mandat, l'action de l'équipe municipale en matière d'éducation représente l'un des plus gros budgets de la commune et implique plus de 25 agents.

Le service Enfance Jeunesse est très vaste et regroupe des domaines et des compétences variés. Au-delà de la gestion des écoles, pierre angulaire du service, les actions concernent la petite enfance (par le biais de subventions, de prêts de locaux, de réalisations de travaux...) mais également l'enfance et la jeunesse à la fois dans les temps périscolaires et extrascolaires (tels l'accueil de loisirs, les garderies avant et après l'école, la restauration scolaire et ses 300 repas quotidiens), et dans des domaines parallèles comme la gestion du conseil d'enfants ou bien le passeport loisirs jeunes... C'est pour toutes ces interventions qu'un Projet Educatif Local (PEL) a été élaboré et voté par le conseil municipal en juin dernier.

Ce PEL cherche avant tout la cohérence entre les différents temps de vie de l'enfant. Il s'appuie sur de nombreux partenaires, les parents en premier lieu mais aussi les enseignants, les associations, les bénévoles, la Caisse d'Allocations Familiales, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Communauté d'agglomération de La Rochelle...

Le projet s'articule autour de quatre grands objectifs :

➤ Tout d'abord, la pérennisation et l'amélioration d'« une politique jeunesse » globale et cohérente sur le territoire qui doit permettre à chaque enfant et chaque jeune de se construire tant par la réussite scolaire que par l'épanouissement personnel. Le dispositif d'aide à la scolarité ainsi que les rencontres sur la parentalité constituent un pan

essentiel de ce premier objectif.

➤ Cette politique jeunesse globale implique de mutualiser les moyens humains et matériels mais aussi les compétences. Il s'agit ici de favoriser une réflexion commune et de valoriser « le savoir faire ensemble ».

➤ Permettre aux enfants et aux jeunes gens de s'épanouir à l'école et au dehors, c'est également favoriser l'accès pour tous les jeunes au savoir, à la culture, aux activités sportives, aux technologies de la communication et de l'information, aux sciences et à la connaissance du patrimoine. C'est sur cet axe en particulier que la pratique d'une politique tarifaire équitable prend tout son sens.

➤ Et parce que l'épanouissement passe aussi par la compréhension et l'intégration dans la société, le projet éducatif local s'inscrit également dans le développement de la responsabilité et l'apprentissage à la citoyenneté. Cette étape passe notamment par des actions visant à rendre les jeunes acteurs de leur commune. Au côté du Conseil d'enfants déjà existant, un projet est actuellement mené devant conduire à la création d'un Conseil consultatif de la jeunesse.

Parallèlement les jeunes gens ainsi que leurs parents recevront prochainement un questionnaire, différent pour les uns et les autres, qui permettra de recenser leurs besoins, leurs envies et leurs attentes réciproques sur notre commune. Cette enquête permettra ainsi aux familles concernées de s'exprimer et à la Municipalité d'orienter ses actions.



La fête a battu son plein !

La fête de l'école est un moment particulier qui permet, en fin d'année, de réunir autour d'un spectacle les enfants, les enseignants et les parents.

Chacun cherche dans l'assemblée « le » visage et se régale de ce moment qu'offrent les enfants, fiers de livrer leur création, chant et danse, devant les yeux émerveillés des parents et grands-parents. Voilà une fête d'école. Cette année à Nieul-sur-Mer, ce fut plus. Bien plus. Et pas parce que le soleil était au rendez-vous.

Parce que cette année les trois écoles, l'école maternelle F. Dolto et les écoles primaires G. Chobelet et Fief Arnaud, se sont réunies pour la première fois pour célébrer ensemble la fin de l'année scolaire. Du coup ce sont 410 enfants qui se sont produits sur scène et ont offert un très beau spectacle à l'assemblée présente. Un spectacle qui a été l'occasion de présenter le travail fourni par les enfants à l'occasion des ateliers de percussions corporelles menés avec le Duo Berimba. Un grand merci à toute l'équipe enseignante pour son investissement, mais aussi aux bénévoles, au comité des fêtes, aux parents, grands parents, amis qui sont venus encourager et féliciter les enfants mais aussi les enseignants.



Ateliers d'arts plastiques : réveillez l'artiste qui est en lui !



Julie Charon, animatrice spécialisée en arts plastiques

Si votre enfant aime dessiner, peindre, inventer ou créer, les ateliers d'arts plastiques sont faits pour lui. Ces ateliers sont avant tout des moments de plaisir sensoriel et de découverte des matériaux. C'est également l'occasion de faire l'apprentissage de techniques diversifiées qui permettent le développement de la créativité de chaque enfant. Nous l'invitons à rejoindre l'atelier du mercredi où il pourra, encadré par une animatrice expérimentée, explorer sa créativité en s'amusant.

Deux ateliers hebdomadaires sont prévus chaque mercredi uniquement en « période scolaire ».

9h/12h : CE1 /CE2-7/8ans

14h/17h : CM1/5° -9/14ans

Attention places limitées à 12 enfants par atelier

Renseignements et inscriptions en mairie : rens. 05 46 37 40 10



Aide à la scolarité

La commission Enfance Jeunesse et les associations de parents d'élèves (AIPE et FCPE) ont reçu au mois de juin, pour la 9^e année, les bénévoles de l'aide à la scolarité pour les remercier. Cette belle initiative rassemble une vingtaine de bénévoles, qui chaque année s'investissent un ou plusieurs soirs dans la semaine pour aider des enfants dans leur scolarité mais également les collégiens et les jeunes apprentis afin de les aider à surmonter leurs difficultés en français, en mathématiques et en anglais. Cette aide est totalement gratuite. Et comme on n'arrête pas un élan de solidarité, cette action est bien évidemment reconduite cette année.

Attention toutefois au nombre de places limité. Ne tardez pas à vous inscrire en mairie, avant le vendredi 22 octobre.

Rens. 05 46 37 40 10



Appel au bénévolat

Vous avez du temps et l'envie d'aider les enfants dans leur scolarité ? n'hésitez pas, DEVENEZ BENEVOLE !

Pour étoffer l'équipe des bénévoles de l'aide à la scolarité à la rentrée 2010, le service Enfance Jeunesse recherche des volontaires dynamiques et motivés pour apporter un soutien scolaire pendant une ou deux heures hebdomadaires. Cette aide s'adresse à des élèves de 6 à 11 ans qui fréquentent les garderies après l'école, ou à des jeunes de 11 à 15 ans collégiens ou apprentis de 17h à 18h environ.

Pour tous renseignements, contacter le service Enfance Jeunesse au 05-46-37-40-10

Michel Planche, adjoint délégué à l'Enfance Jeunesse en compagnie des bénévoles de l'Aide à la Scolarité

Parents, au mois d'octobre votre voix compte !

Les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles se dérouleront au mois d'octobre dans les écoles.

Voter c'est important, pour assurer la présence des parents dans les instances des écoles.

Voter c'est important, pour donner son avis sur la vie des écoles (règlement intérieur, organisation des rythmes scolaires, restauration, accueils de loisirs, hygiène scolaire, sécurité des enfants...) puisque les parents d'élèves élus ont voix délibératives. En ce début d'année scolaire, nous ne pouvons que vous encourager à rejoindre ces associations afin de participer aux conseils d'écoles et vous impliquer encore d'avantage dans la vie de vos enfants sur la commune.

À Nieul-sur-Mer, deux organisations représentent les parents d'élèves.

D'une part l'AIPE (Association Indépendante des Parents d'Elèves) qui est une association locale et donc indépendante des organisations nationales de parents d'élèves et d'autre part la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves), association nationale qui dispose de représentations au niveau local et au niveau départemental. Ces associations entretiennent un lien important avec la Municipalité puisque le service Enfance Jeunesse rencontre trimestriellement leurs représentants pour faire un point sur toutes les questions concernant les écoles.

Les enfants se mobilisent pour ELA

ELA, c'est une association européenne contre les leucodystrophies, des maladies génétiques très graves. Le 15 juin dernier, ELA s'est invitée à Nieul-sur-Mer pour une journée placée sous le signe de la solidarité.

Les 290 enfants des deux écoles primaires et les enseignants de la commune se sont mobilisés dans le parc municipal, ont mis leurs baskets et ont participé, avec l'aide des parents, des bénévoles de Nieulairpur et du club de triathlon rochelais, à ce grand élan national de générosité. Ils ont pu ainsi réunir 2 500 euros de fonds en faveur de la lutte contre les leucodystrophies.





Votre magazine est imprimé avec des encres végétales sur du papier certifié 100 % PEFC, issu de la gestion durable des forêts.

Un nouveau cercle de citoyens Nieulais est né : «ECO-CLIC'EAU NIEULAIS»

Le cercle des Citoyens jardiniers

2010, année de la Biodiversité, voit naître de multiples initiatives citoyennes.

À Nieul-sur-Mer, des habitants amoureux de leur commune et de la qualité de vie qu'elle prodigue ont décidé d'agir et de se réunir « en cercle » autour de l'environnement. Leur but? Favoriser la prise de conscience environnementale au plus près des Nieulais et développer des pratiques citoyennes respectueuses de l'environnement dans le domaine du jardinage, de l'habitat voire de l'alimentation... tout cela dans une belle ambiance de convivialité et de voisinage de qualité.

À ce titre, sa première initiative est de mettre sur pied une bourse aux jardins, ceci dans les conditions de respect de pratiques jardinières (sans pesticides, protégeant les oiseaux et les petits habitants habituels des jardins...). Vous êtes jardinier sans jardin? Propriétaire d'un terrain inexploité que vous aimeriez bien entretenir?

Ecrivez à eco.clic.eau@gmail.com. Ils vous expliqueront la démarche et les engagements environnementaux à respecter qui ont été précisés dans une Charte.



Une association

Notre commune comprend environ 70 hectares de marais, dont 30 ha de marais salé à vocation ostréicole (à savoir le marais du Plomb) et 40 ha de marais doux et saumâtre à vocation agricole (à savoir le marais Gâtineau).

Rencontres pour des jardins vivants

Samedi 2 octobre à 14 h, Espace Michel Crépeau

La commune de Nieul sur Mer a signé la charte régionale « Terre Saine » et s'est engagée dans la mise en place d'un plan d'entretien des espaces communaux utilisant moins de pesticides. Toutefois, cette action ne sera une réussite que si elle est accompagnée par les jardiniers amateurs. C'est pourquoi, la commune co-organise avec le cercle Eco-Clic'Eau Nieulais un après-midi de rencontres et d'échanges le samedi 2 octobre 2010 à 14 h, à l'espace Michel Crépeau.

Au programme :

De 14 à 16 h : balade de découverte (départ parking de l'espace Michel Crépeau) : reconnaissance des plantes sauvages et de leurs qualités gustatives avec Anne Richard, naturaliste, spécialisée en botanique. Le nombre de participants étant limité, il est indispensable de s'inscrire au 05 46 37 88 57.



« Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre ». Cette phrase soit disant prononcée par A. Einstein est une caricature. Il n'en demeure pas moins selon Yves Leconte, directeur de recherches à l'INRA, que cette caricature est proche de la vérité.



La blette sauvage (*beta maritima*), un exemple de plante sauvage comestible qu'Anne Richard connaît parfaitement.

Anne Richard : depuis 25 ans, elle anime des stages destinés à tous publics sur la reconnaissance et l'utilisation des plantes communes. Elle a publié deux ouvrages avec Pierre Vaillant, professeur de cuisine à La Rochelle, sur la cuisine des plantes sauvages.

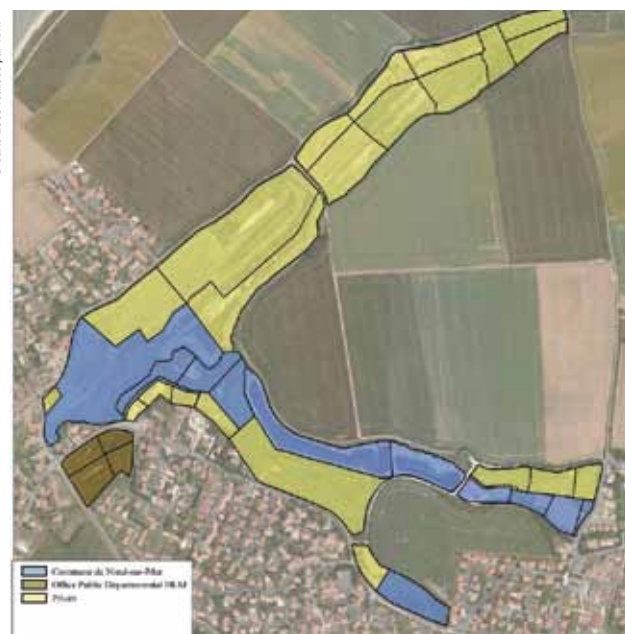
À partir de 16 h :

Espace Michel Crépeau, salle Cordouan :

- Accueil par la Municipalité et Philippe Lepage, co-fondateur du cercle Eco-Clic'Eau Nieulais,
- Présentation de la charte des refuges LPO par Fabien Mercier, animateur à la Ligue pour la Protection des Oiseaux,
- Intervention de Christian Giraudet, président du syndicat apicole départemental, sur le thème abeilles et pesticides

Les débats se poursuivront ensuite autour d'un verre en présence des intervenants et de Pierre Vaillant, co-auteur de « la cuisine des plantes sauvages » et « Cuisiner avec les plantes sauvages » (chez Geste Editions).

© carte 2008 réalisée par TBM



Organisation cadastrale du marais Gâtineau.

La municipalité mène depuis plusieurs années déjà une réflexion sur la gestion de ces marais, qui appartiennent majoritairement à des propriétaires privés.

Cette gestion individuelle ne permet pas, compte tenu du nombre de parcelles et de propriétaires, d'assurer un bon entretien des réseaux hydrauliques et des ouvrages.

Pour y remédier, un projet d'association syndicale autorisée (ASA) a été présenté, courant 2009 par le Maire aux 21 propriétaires du marais Gâtineau (21 propriétaires qui totalisent 38,5 hectares de marais répartis en 46 parcelles).

Cette association, qui regrouperait obligatoirement tous les propriétaires du marais, permettrait de réaliser des travaux collectifs pour restaurer et entretenir le réseau de fossés et de chenaux et d'obtenir des subventions que chaque propriétaire n'obtiendrait pas individuellement.

La procédure de création de l'ASA du marais Gâtineau a débuté le 22 juin dernier lorsque M. le Préfet a décidé de la tenue d'une enquête publique du 1er au 23 juillet au terme de laquelle il a consulté l'ensemble des propriétaires du marais.

Une assemblée générale constitutive réunira les propriétaires le 27 septembre prochain : L'ASA ne pourra être constituée que si une majorité des propriétaires se prononce en sa faveur.

Si ce projet a une issue favorable, l'éventualité de la création d'une association équivalente sur le marais salé sera envisagée avec la municipalité de l'Houmeau et les propriétaires concernés (le marais salé représente environ 80 ha pour plus de 120 propriétaires).



pour le marais Gâtineau



Le marais est un site remarquable pour sa faune et sa flore.
En haut une échasse blanche.

Communiqué de l'association des riverains du Gô



Le Gô s'offre une pause à l'ombre
des arbres du parc.

Suite aux inondations de 2000, les riverains du Gô s'étaient regroupés en association afin de fédérer les actions à entreprendre pour assurer son entretien et garantir un écoulement normal du cours d'eau. La dernière tempête vient de nous rappeler à nouveau l'importance de cet entretien.

Des travaux d'infrastructure ont d'ores et déjà été réalisés en collaboration avec les services techniques de la mairie et de la communauté d'agglomération, en amont, afin de limiter le débit, et en aval, pour éviter la remontée d'eau de mer lors des fortes marées. Mais ces travaux ne remplacent pas l'entretien nécessaire et régulier de notre ruisseau et si la

commune, propriétaire en partie du Gô, en assure l'entretien, il est de la responsabilité des riverains d'entretenir la partie du cours d'eau qui se situe sur le domaine privé.

C'est pour toutes ces raisons que l'association vous convie d'une part à son assemblée générale, le samedi 9 octobre à la Maison des associations (à partir de 18h) et d'autre part à une action de nettoyage qui se déroulera le dimanche 10 octobre à partir de 9h00. Un pique-nique est prévu pour reprendre des forces ensemble et dans la bonne humeur.

Rens. 05 46 37 85 48

Association des Riverains du Gô, 38 rue de Beauregard

Bibliothèque

Le coin bibliothèque

Une bibliothèque c'est un lieu où se concentrent les ouvrages, romans, livres pour enfants, essais, BD, beaux livres...

Une bibliothèque c'est un lieu accueillant, chaleureux, presque familial où l'on aime s'attarder pour un instant ou pour un après-midi.

Une bibliothèque c'est un lieu ouvert, sur la culture mais aussi sur les autres.

Nous avons la vraie chance d'avoir une bibliothèque qui réunit tous ces critères et qui, si elle ne se fait pas remarquer par sa taille et donc sa quantité, se fait remarquer par sa qualité et par l'engouement et la passion de Marie-Noëlle Cavéro, bibliothécaire et « grignoteuse de livres » qui vous propose une sélection originale.

Un documentaire auto-biographique

UN DIAMANT BRUT d'Yvette Szczupak-Thomas

Yvette est une petite fille maltraitée qui grandit avec pour seules complices, des vaches. Adolescente, elle va découvrir et apprendre la peinture avec un certain ... Picasso ! Voici l'histoire vraie d'une pupille de la Nation qui subit les pires traitements jusqu'à ne plus jamais savoir être gentille.

Un livre-témoignage d'une très grande qualité où sont décrits à la fois la cruauté du genre humain et le monde fascinant des arts dans les années 40. À découvrir.



Un livre jeunesse

MATRIOCHKA de Santa Nelson (album du Père Castor)

Un livre ou plutôt un conte magnifiquement illustré par Sébastien Pelon qui reprend la légende populaire des poupées russes. Parce que leur grande sœur doit aller travailler chez la terrible sorcière Baba Yaga pour faire vivre sa famille et parce qu'elles ne veulent pas la laisser partir seule, les quatre plus jeunes vont se servir de leur taille successive pour se dissimuler sous son jupon. Et c'est ainsi que Véra se cache sous Tatiana, qui se cache sous Marina, qui se cache sous Anna, qui se cache sous Katérina...



Pont de l'Ascension 2011

Comme l'année précédente, l'inspection académique a décidé de transférer les cours du vendredi 3 juin 2011, le lendemain du jeudi de l'Ascension, afin d'éviter l'absentéisme souvent important à l'occasion de ce pont. Les cours sont transférés, par anticipation, au mercredi 3 novembre 2010. Les trois écoles de la commune seront donc fermées le vendredi 3 juin 2011. L'accueil de vos enfants ne sera donc pas assuré.

Fermeture temporaire des containers

Nous vous informons que les trois containers de tri sélectif enterrés situés sur le parking de l'Espace Michel Crépeau ont été temporairement fermés dans l'attente d'une modification de l'installation qui permettra d'assurer l'isolation phonique et olfactive du système. Nous vous remercions de votre compréhension et vous informerons de leur remise en fonctionnement.

Don du sang

Le jeudi 4 novembre et le jeudi 30 décembre l'Établissement Français du sang organisera une collecte de sang à l'Espace Michel Crépeau, salle du Phare de la Coubre de 15h30 à 19h30.

Aide au transport scolaire YELO

La municipalité a décidé de reconduire l'aide financière pour le transport scolaire YELO déjà accordée l'année précédente. Pour toute information sur les modalités de mise en œuvre de cette aide, nous vous invitons à contacter le centre communal d'action sociale au 05 46 37 40 10.

Transport de tous les collégiens et lycéens

Depuis la rentrée 2009, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle assure la gestion du transport de tous les collégiens et lycéens (scolarisés et résidant sur son territoire) via un abonnement comprenant les trajets domicile-école, l'utilisation de toutes les lignes de bus de l'agglomération, le passeur et le bus de mer.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vos transports scolaires dans le « guide des bus pour les scolaires » (septembre 2010) disponible en mairie ou auprès des services de la communauté d'agglomération.

Rens. 0 810 17 18 17 n°azur



Soyez branchés, roulez électrique !

Les voitures électriques en libre-service de l'agglomération rochelaise sont désormais accessibles avec Yélo, la carte unique du transport public communautaire. Le titulaire de la carte Yélo peut en effet l'ajouter à sa gamme d'abonnement.

Notons au passage que la grille tarifaire de ce service a été simplifiée : fini les d'abonnements mensuels, la facturation est dorénavant uniquement basée sur le temps d'utilisation, et non plus sur le temps et la distance. L'utilisateur peut donc choisir un forfait pré-payé pour le mois, de 10 euros, 50 euros ou autre. Vous trouverez également sur le site web du service www.yelomobile.fr de nouvelles fonctionnalités qui vous permettront de consulter votre facturation en ligne ou de vérifier en temps réel la disponibilité d'une voiture sur l'une des stations de votre choix (dont le nombre va progressivement être porté à treize jusqu'au printemps 2011).

Rens. 0 820 10 20 49 (n°indigo) ou agence Yélobile, avenue du 123^e R.I, La Rochelle

Les adeptes de cette voiture électrique pourront se proposer pour tester, cette rentrée, les modèles qui remplaceront l'an prochain le parc de Saxo et 106. Les tests détermineront quel modèle de voiture équipera la Yélo-flotte au printemps 2011.

Nieul-sur-mer, en route pour la télé tout numérique

Plus que quelques semaines avant le passage à la télé tout numérique : êtes-vous prêt ?

Avant le 19 Octobre 2010, tous les foyers de la région Poitou-Charentes devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! À cette date, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Si la grande majorité des habitants de la région captent déjà la télé numérique, parfois même sans le savoir, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. Ces téléspectateurs peuvent voir défiler sur leur poste TV non équipé des bandeaux d'information portant la mention : « Équipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 19 Octobre



2010. Infos au 0970 818 818* ou www.tousaunumerique.fr. Cela signifie qu'ils doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.

Pour cela, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TNTSAT et FRANSAT) ; et, si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique. Une grande variété de choix existe selon les besoins de chacun !

Le samedi 9 octobre de 9h30 à 16h30 un véhicule «Info Mobile Tous au Numérique» stationnera sur le parking de l'Espace Michel Crépeau pour répondre à vos questions.

Informés en ligne

Vous souhaitez être informés, en temps et en heure, des différentes manifestations culturelles organisées par la commune ? Savoir si une manifestation est annulée ? Recevoir un petit rappel pour ne pas manquer une date clé ?

Nous vous proposons un nouveau service qui vous permettra de tout savoir et de ne rien rater en recevant sur votre boîte mail personnelle des messages du service culturel. Pour en bénéficier, nous vous invitons à déposer à l'accueil de la mairie vos coordonnées Internet.

Ce service personnalisé est totalement gratuit. Bien évidemment vous pouvez y mettre fin à tout moment sur simple appel téléphonique.

Rens. 05 46 37 40 10

Nos associ

La fin de l'année scolaire a vu le soleil briller et les bons résultats sportifs pleuvoir. Qu'ils soient amateurs de football, de cyclisme, de tennis de table, de boxe ou de golf, les sportifs nieulais ont royalement bouclé l'année et sont fin prêts pour s'attaquer à de nouveaux scores.

Le Boxing Club Nieulais (BCN) joue dans la cour des très grands

Les résultats affichés cette année par le BCN frôlent l'excellence !

Déjà lorsque la Ligue Poitou-Charentes de boxe full-contact avait organisé la remise des ceintures noires dans la région, le club nieulais s'était taillé la part du lion puisque trois de ses boxeurs avaient été distingués.

Les bons résultats ne s'arrêtent pas là puisque le club déclare cette année 11 champions de ligue (dont 5 adolescents), 1 champion de France Pro (-71kg), une championne de France (-60 kg), 2 vice-champions de France (catégories -67kg et +100kg) et un demi-finaliste au championnat de France (-75 kg).



De gauche à droite : Gérard Berruti, président du BCM, Wilfried Martin et son coach Christophe Pointière.

Parmi tous ces champions, Wilfried Martin a étincelé le podium en remportant, à 27 ans, le titre de champion de France dans la catégorie Pro moins de 71 kg. Depuis sa victoire, il a disputé sept combats de préparation et remporté... sept victoires. Aujourd'hui il est challenger pour la ceinture européenne et va donc boxer pour les futurs championnats d'Europe contre le détenteur de cette très enviée ceinture, un Norvégien connu pour être un véritable roc.

Le championnat d'Europe de full-contact WAKO PRO est organisé par le Boxing Club Nieulais, en partenariat avec la mairie de Nieul-sur-Mer, à l'espace Michel Crépeau le samedi 30 octobre 2010.

Rens. 06.70.99.72.53



Associations se « sportent » bien !

FOOTBALL

L'ASM porte le nom de la commune en 1^{ère} division



Trois « footos » : ...des plus jeunes en U7 aux seniors, 270 licenciés fous de foot...

L'ASM est aujourd'hui constituée de 13 équipes et compte 270 licenciés répartis des plus jeunes (en U7) aux seniors. Tous ont réalisé une belle, voire une très belle année, en commençant par l'équipe phare du club qui a su se hisser en 1^{ère} division et finir 4^e de sa poule.

L'équipe U19 a également décroché la première place en PH (promotion d'honneur, pour les non-initiés) à égalité de points avec les joueurs d'Echiré.

Loin des débats houleux du football national, Sylvain Jégo, président de l'ASM, a déclaré souhaiter pour la nouvelle saison « encore plein de bons moments, toujours avec l'esprit qui fait honneur à nos couleurs et avec la convivialité qui fait la force de notre club ».

C'est tout ce que nous lui souhaitons !

CYCLISME

Le Vélo Club Niulais s'offre une belle échappée

Entre la Plaine d'Aunis et les Pyrénées, la principale différence c'est ... le degré des pentes et c'est cette « petite » différence qui a motivé sept membres acharnés et affûtés du VCN à partir fin mai pour une sortie vélo de 4 jours à Izeste (Pyrénées Atlantiques). Après un entraînement local et vendéen de trois mois, les coureurs se sont installés à proximité du Gave d'Ossau qui se situe fort opportunément au carrefour de trois cols, Aubisque, Pourtalet et Marie-Blanque. Deux cols (l'Aubisque 1 709 m et Marie-Blanque 1 035m) ont été franchis avec allégresse et une volonté sans faille (et quelques souffrances) couronnée par la récompense suprême de se retrouver réunis au sommet de cols inimaginables pour un Aunisien. Le troisième col

a dû être franchi en voiture en raison d'un temps trop pluvieux pour envisager de le franchir à l'aide de la petite reine.

Après un séjour fort en sport dans une ambiance calme, sympathique et chaleureuse, les sept compagnons ont quitté la vallée d'Ossau pour un retour vers les pentes douces de leur plat pays via une visite « cenotouristique » dans le vignoble de Saint-Emilion.



TENNIS DE TABLE

Club pongiste Niulais : des résultats historiques

C'est une avalanche de titres qui s'est abattue sur le club de tennis de table niulais cette année !

Voyez vous-même : l'équipe 1 a intégré la 1^{ère} division régionale ; l'équipe 4 a décroché le titre de vice-champion départemental par équipe en 1^{ère} division et l'équipe 3 s'est offert celui de championne départementale par équipe en Pré-régional. Ces titres s'ajoutent aux excellents résultats qui permettent à deux autres équipes de monter en division supérieure.

Et pour ne rien rater, les résultats individuels sont à la hauteur des résultats par équipe avec la victoire d'un joueur en finale départementale du critérium fédéral et le classement de 3 joueurs aux masters départementaux.

L'ensemble de ces résultats ont attiré 2 des meilleurs joueurs du département (actuellement à Courçon et Sainte-Marie de Ré) qui vont rejoindre le club pongiste niulais pour cette nouvelle année sportive.

Comment dire : Fé-li-ci-ta-tions !



GOLF

Les golfeurs de la Prée au championnat de France

Les 6 et 9 mai derniers se déroulaient les championnats de France de golf par équipes dans diverses villes de l'hexagone.

Sur le golf de Périgeux les golfeurs de la 3^e division « C » messieurs se sont illustrés jusqu'en quart de finale où ils ont affronté le golf de Vielle Toulouse, premier du groupe. Après avoir mené par 2 à 0 le matin (grâce aux victoires de Charles de la Poeze et de Martin Pradeau), les Toulousains ont finalement emporté la victoire malgré un deuxième très beau match de Martin Pradeau sur le green du 18. Gageons que l'année prochaine verra les équipes du Golf de la Prée monter à nouveau et emporter la victoire.

Pendant ce temps sur le très beau golf de Saint-Malo, les équipes de 2^e division remportaient les qualifications suite notamment aux performances de deux des cadres mid-amateurs du golf de la Prée, Nicolas Moinet et Pierre Batigny et accédaient au quart de finale contre l'équipe 2 du golf de Pau (Billères). Malheureusement les Béarnais se sont imposés par 5 contre 2 malgré les victoires de Nicolas Moinet et Bruno Poujade.

Equipe des garçons de -17 ans



à gauche, de haut en bas : André Sabourin, Bernard Baudoin, Moïse Thomas
à droite, de haut en bas : Claude Pichot, Jean Drapeau, Guy Vrignaud et Claude Pelé



Date	Horaires	Organisateur	Nature de la manifestation	Lieu	Renseignements complémentaires
Samedi 2 oct.	15 h à minuit	ID-ART	Exposition d'artistes peintres et sculpteurs	Salle du phare de la Coubre	Entrée libre
Samedi 2 oct.	14h	Municipalité et cercle Eco-clic'eau	Ballade de la flore sauvage comestible avec Anne Richard, botaniste	Espace Michel Crépeau	Rés. au 05.46.37.88.57 Gratuit
	16h		Rencontres pour des jardins vivants		Entrée libre
Vendredi 8 oct.	20 h 30	Municipalité	Conférence par M. Paquette Didier «Le langage»	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	-
Samedi 9 oct.	15 h à 16 h 30	Municipalité	Atelier de calligraphie japonaise	Bibliothèque municipale	Sur inscription à la bibliothèque
Samedi 9 oct.	20 h	Club des Supporters ASM	Soirée choucroute	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Réservation avant le 4 oct. au 05.46.37.84.79 - 25 €
Mercredi 13 oct.	20 h 30	Municipalité	Réunion publique PLU	Salle du phare de Cordouan	Entrée libre
Samedi 16 oct.	20 h 30	Municipalité	Spectacle cabaret «la boîte à punaises de tatan Madelaine» par la compagnie «Juste nez»	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entrée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans)
Du lundi 18 au vend. 22 oct.	ouverture mairie	Municipalité	Exposition marqueterie de marbre et mosaïque d'art par Micheline et Pierre Brunet	Hall de la mairie	Entrée libre
jeudi 21 oct.	18 h	CdA	Conseil communautaire	Salle du phare de Cordouan	Entrée libre
Vendredi 22 oct.	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence : Analyse tempête Xynthia	Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Du mardi 5 au sam. 23 oct.	ouverture bibliothèque	Municipalité	Exposition «La calligraphie japonaise»	Bibliothèque municipale	Entrée libre
Samedi 23 oct.	20 h 30	Pousse de Bambou	Soirée dansante avec orchestre	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	26 € le repas Rés. 05.46.37.49.18
Samedi 23 oct.	10 h à 19 h	Club des Blés d'Or	Portes ouvertes	Maison des associations	Entrée libre
Samedi 30 oct.	20 h 30	Boxing Club Nieulais	Championnat d'Europe officiel de full contact WAKO Pro	Salle du phare de la Coubre	
Vendredi 5 nov.	21 h	Rock Dance et Nieul's Country Boots	Soirée dansante avec le groupe Again	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	-
Dimanche 7 nov.	De 10 h à 19 h	Symphonie 17	Vide greniers Décoration Noël	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Rés. 05.46.37.88.26 4 € mètre linéaire
Lundi 8 nov.	20 h 30	Municipalité	Réunion publique PDU	Salle du phare de Cordouan	Entrée libre
Jeudi 11 nov.	À définir	Anciens Combattants	Cérémonie	Monument aux morts Lauzières et Nieul-sur-Mer	
Samedi 13 nov.	20 h	Comité des Fêtes	Soirée spectacle du cinquantenaire	Salle du phare de la Coubre	
Du lundi 15 au vend. 19 nov.	ouverture mairie	Municipalité	Exposition de peinture Corinne Pleindoux	Hall de la mairie	Entrée libre
Vendredi 19 nov.	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence	Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Dimanche 21 nov.	17 h	Municipalité	Jazz Jamaïca dans le cadre du festival d'automne de la CDA	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Entrée libre
Samedi 27 nov.	9 h - 12 h 14 h - 17 h 30	A.I.P.E	Bourse aux jouets	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Chassiron	Rens. : 05.46.51.87.46 ou 05.46.07.50.81
Dim. 28 nov.	12 h	Centre communal d'action sociale	Repas offert aux aînés de la commune	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Sur invitation
Du lundi 29 nov. au vend. 10 déc.	ouverture mairie	Municipalité	Expo : «Le chocolat dans tous ses états»	Hall de la mairie	Entrée libre
Samedi 4 déc.	à définir	Nieul Demain	téléthon	Salle du phare de la Coubre	Entrée libre
Vendredi 10 déc.	16 h à 22 h	Comité des Fêtes	Marché de Noël	Espace Michel Crépeau	Entrée libre
Samedi 11 déc.	De 10 à 22 h	Comité des Fêtes	Marché de Noël	Espace Michel Crépeau	Entrée libre
Samedi 11 déc.	20 h 30	Municipalité	Concert «Chœur Gospel Voice»	Espace Michel Crépeau Salle du phare de Cordouan	Entée 3 € (gratuit jusqu'à 18 ans)
Vendredi 17 déc.	20 h 30	Ciel d'Aunis	Conférence : Astronomie pour les petits... et pour les grands	Salle du phare de Chassiron	Entrée libre
Vendredi 31 déc.	21 h	Nieul's Country Boots	Réveillon Country	Espace Michel Crépeau Salle du phare de la Coubre	Rés. 05.46.37.83.96 ou 06.17.12.52.64 - 45 €

À découper et à conserver précieusement



Concert

Spectacle cabaret « La boîte à punaises de Tatan Madelaine »

La compagnie Juste Nez vous présente un spectacle festif qui donne envie de chanter. La malicieuse Tatan Madelaine, interprétée par Brigitte Vatel, avec la complicité de Monsieur Jeannot à l'accordéon, interprété par Jean Vatel, vous amène dans un tourbillon d'anecdotes, de clins d'œil poétiques et d'humour avec une énergie incroyable. La commission municipale chargée des affaires culturelles vous invite à une balade familiale auprès de Fréhel, Montant, Gréco, Brassens, Barbara, Mouloudji, la cousine Jeanne, Verlaine et Francis Blanche. Ce spectacle reçoit l'aide à la diffusion du Conseil Général. ♦

Entrée 3 euros (gratuit jusqu'à 18 ans)

**Samedi
16 octobre
20h30**

Espace Michel Crépeau,
salle du phare de
Cordouan

